

Évaluation de la durabilité, valorisation et certifications en agriculture raisonnée et biologique



Formation continue adossée

Lieu

L'Institut Agro - Campus de La Gaillarde
[2, place Pierre Viala, 34 060 Montpellier](#)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi
Étudiants français et internationaux

Responsable pédagogique

Romain BONAFOS

Lien web

Certification

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr **Tél :** 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Vous serez capable de **maîtriser la mise en place d'un cahier des charges environnemental**, la réalisation d'audits et de diagnostics, ainsi que **l'évaluation économique et environnementale** des entreprises agricoles et viticoles.



Objectifs

Les objectifs de la formation "Évaluation de la durabilité, valorisation et certifications en agriculture raisonnée et biologique" sont :

- ☐ d'être capable de mettre en place un cahier des charges environnemental,
- ☐ d'être capable de réaliser un audit de certification, un diagnostic environnemental et
- ☐ de connaître les méthodes d'évaluation économique et environnementale des entreprises agricoles/viticoles,
- ☐ savoir les mettre en œuvre et les analyser.

Contenu et programme

La formation est à la carte, il est possible de panacher parmi les 3 séquences suivantes :

Séquence 1 – Démarches et certifications environnementales, audit, diagnostic

- 1- Connaître les principales démarches environnementales volontaires et leur fonctionnement,
- 2- Comprendre les enjeux de ces démarches (origine, niveau d'exigences, valorisation),
- 3- Être capable d'accompagner un agriculteur ou un viticulteur dans la mise en conformité selon un cahier des charges,
- 4- Être capable de réaliser un audit de certification d'une exploitation agricole/viticole
- 5- Être capable de réaliser un diagnostic environnemental.

Séquence 2 – Gestion et évaluation des exploitations

Être capable d'évaluer une exploitation agricole/viticole dans ses dimensions économiques.

Séquence 3 – Terroir et stratégie de valorisation

- 1- Revisiter la notion de terroir et sa signification à l'aune du déploiement du projet de la Modernité, et de la discussion – voire la remise en cause – du développement agricole "conventionnel" du point de vue de ses conséquences sur l'environnement et la gestion des territoires/paysages.
- 2- Sensibiliser les apprenants à la dimension éthique de l'acte de production agricole, inscrite dans un territoire particulier, du fait de ce qu'implique cette éthique de l'agriculteur/le viticulteur dans l'acte de production, en tant que tel, comme dans sa contribution à la production environnementale et paysagère du territoire, au sein duquel l'agriculture/viticulture s'inscrit.
- 3- Appréhender le terroir comme un ensemble de données naturels (des réalités écologiques, au sens large), un territoire (des hommes avec leurs projets), une identité (des regards et des réalités symboliques), un éco-socio-système dynamique (un système d'action global avec des interdépendances, des changements, des ouvertures).

Modalités pédagogiques

Cours, travaux dirigés, travaux de groupe (études de cas).

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à compléter et à envoyer à romain.bonafos@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les Bachelors Agro Gestion Agronomique et Transitions parcours ViGIEE "Viticulture, Gestion durable Intégrée & Enjeux Environnementaux" et Bachelors Agro Gestion Agronomique et Transitions parcours AGIEE "Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux".

Dernière mise à jour - le 8 juillet 2026